

Rapport de la commission Finances et Administration (FA) –création d'une PPE entre la commune et la FCBL (division parcellaire et mutation)

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 4 juin 2024 la commission Finances et Administration (FA) a étudié le projet de résolution et le projet de délibération concernant la division-cession-réunion et création de servitudes entre la Fondation de la Commune de Bernex pour le Logement (FCBL) et la commune de Bernex.

Il est rappelé que la commune financera la partie culturelle du projet de Lully et la FCBL la partie logements et commerce.

Cela implique une répartition des parcelles entre la commune et la FCBL et la constitution d'une PPE. Une division et mutation parcellaire doit être effectuée, ainsi que la création d'une servitude d'empiètement.

La commission passe au vote et vous recommande par

9 pour (9 membres présents)

d'accepter la résolution et le projet de délibération concernant la division-cession-réunion et création de servitudes entre la FCBL et la commune de Bernex.

Bernex, le 7 juin 2024

Sandra Marconi